



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
27.06.2018 Bulletin 2018/26

(51) Int Cl.:
A44C 5/10 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **16205514.9**

(22) Date de dépôt: **20.12.2016**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
MA MD

(72) Inventeur: **Leiggenger, Yann**
2300 La Chaux-de-Fonds (CH)

(74) Mandataire: **Giraud, Eric et al**
ICB
Ingénieurs Conseils en Brevets SA
Faubourg de l'Hôpital 3
2001 Neuchâtel (CH)

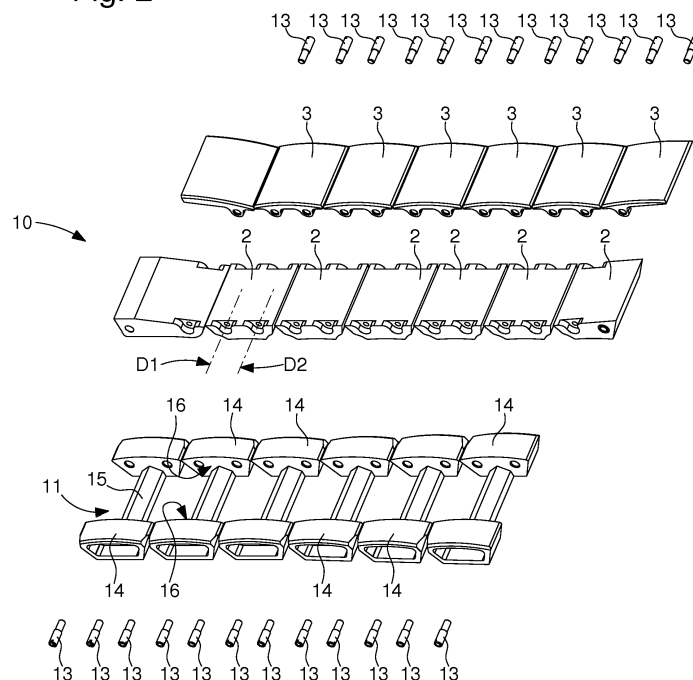
(71) Demandeur: **Montres Jaquet Droz SA**
2300 La Chaux-de-Fonds (CH)

(54) **BRACELET D'HORLOGERIE OU DE BIJOUTERIE**

(57) Bracelet (10) articulé pour montre (100) ou bijou (200), comportant une alternance de maillons en H (11) comportant des branches latérales (14) formant les extrémités latérales du bracelet (10), et de maillons centraux (12), articulés les uns aux autres par des tiges (13) formées par des goupilles ou des vis, où au moins un maillon central (12) est un maillon décoré (1) comportant une coque superficielle (3) amovible agencée pour être rapportée sur une embase (2) laquelle comporte au

moins un premier guidage (21) et un deuxième guidage (22) tous deux sensiblement de révolution autour respectivement d'un premier axe (D1) et d'un deuxième axe (D2) parallèles et distincts l'un de l'autre, et agencés pour recevoir ces tiges (13), et la coque superficielle (3) de chaque maillon décoré (1) étant entourée et protégée de part et d'autre dans sa largeur par les branches latérales (14) des maillons en H (11).

Fig. 2



Description

Domaine de l'invention

[0001] L'invention concerne un bracelet articulé d'horlogerie ou de bijouterie, pour une montre ou un bijou, comportant une alternance de maillons en H comportant des branches latérales formant les extrémités latérales dudit bracelet, et de maillons centraux, articulés les uns aux autres par des tiges formées par des goupilles ou des vis.

[0002] L'invention concerne encore une montre comportant un tel bracelet.

[0003] L'invention concerne encore un bijou comportant un tel bracelet.

[0004] L'invention concerne le domaine des bracelets d'horlogerie ou de bijouterie.

Arrière-plan de l'invention

[0005] La réalisation de bracelets articulés d'horlogerie ou de bijouterie doit faire face à de nombreuses contraintes mécaniques, exercées sur les articulations et sur les maillons, et doit de ce fait comporter des articulations et des maillons rigides. Cette rigidité n'est pas toujours compatible avec l'emploi de métal précieux, rarement utilisé pour des composants massifs mais surtout sous forme de composants électroformés de masse bien inférieure, mais qui sont plus sensibles aux chocs, à l'enfoncement, et à la torsion. La protection de maillons en métal précieux, à l'intérieur du bracelet, est souvent difficile à assurer correctement.

Résumé de l'invention

[0006] L'invention se propose de réaliser un bracelet articulé très rigide, d'assemblage et de démontage extrêmement faciles, et comportant des maillons décorés, soit par le choix de leur matériau, soit par un décor appliqué ou gravé ou serti, ou autre.

[0007] A cet effet, l'invention concerne un bracelet articulé d'horlogerie ou de bijouterie selon la revendication 1.

[0008] L'invention concerne encore une montre comportant un tel bracelet.

[0009] L'invention concerne encore un bijou comportant un tel bracelet.

Description sommaire des dessins

[0010] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description détaillée qui va suivre, en référence aux dessins annexés, où :

- la figure 1 représente, de façon schématisée, et en perspective, un bracelet selon l'invention;
- la figure 2 représente, de façon schématisée, et en

perspective éclatés, le bracelet de la figure 1, comportant, de la gauche vers la droite de la figure, des tiges d'assemblage constituées par des vis, des maillons en forme de H, des embases, des coques superficielles qui constituent avec ces embases des maillons décorés, et d'autres tiges d'assemblage constituées par des vis identiques aux précédentes;

- la figure 3 représente, de façon schématisée, partielle, et en vue de côté, le bracelet de la figure 1 ;
- la figure 4 représente, de façon schématisée, partielle et en vue de dessus selon une direction frontale, le bracelet de la figure 1 ;
- la figure 5 représente, de façon schématisée, partielle et en coupe selon un plan médian, le bracelet de la figure 1 ;
- la figure 6 représente, de façon schématisée, et en perspective vue de dessus, une coque superficielle d'un des maillons décorés de ce bracelet ;
- la figure 7 représente, de façon schématisée, et en perspective vue de dessous, la coque superficielle de la figure 6 ;
- la figure 8 représente, de façon schématisée, et en perspective vue de dessus, une embase d'un des maillons décorés de ce bracelet, en position pour recevoir la coque superficielle de la figure 6 ;
- la figure 9 représente, de façon schématisée, et en perspective vue de dessus, un maillon en H de ce bracelet ;
- la figure 10 représente, de façon schématisée, et en perspective vue de dessus, un assemblage de l'embase de la figure 8 et du maillon en H de la figure 9 ;
- la figure 11 représente, de façon schématisée, et en vue de côté, l'assemblage de la figure 10 ;
- la figure 12 représente, de façon schématisée, et en vue de côté, l'assemblage de la figure 11 ;
- la figure 13 représente, de façon schématisée, une vis d'assemblage du bracelet de la figure 1 ;
- la figure 14 est un schéma-blocs représentant une montre comportant un tel bracelet ;
- la figure 15 est un schéma-blocs représentant un bijou comportant un tel bracelet.

Description détaillée des modes de réalisation préférés

[0011] L'invention concerne un bracelet 10 articulé d'horlogerie ou de bijouterie, pour une montre 100 ou un bijou 200.

[0012] Par bracelet, on entend ici, au sens large, tout assemblage de plusieurs maillons, dont certains peuvent être constitués par des éléments de fermoir, ou par des attaches à une montre ou à un bijou, ou par une montre ou un bijou. Notamment la présente définition du bracelet 10 couvre également ce que l'on appelle usuellement un brin de bracelet, c'est-à-dire une partie d'un bracelet complet prévu pour faire le tour du poignet d'un utilisateur.

[0013] On appelle ici longueur du bracelet la direction longitudinale dans laquelle s'étend le bracelet déplié par

démontage d'au moins une articulation, et posé à plat. On appelle largeur la direction transversale perpendiculaire à cette direction longitudinale, les goupilles ou charnières d'articulation s'étendent selon cette direction transversale.

[0014] Ce bracelet 10 comporte, selon sa longueur, une alternance de maillons en forme de H, référencés 11, et de maillons centraux 12. Les maillons 11 en forme de H comportent des branches latérales 14 formant les extrémités latérales du bracelet 10. Les extrémités latérales du bracelet 10 assemblé sont sensiblement alignées parallèlement à la direction longitudinale, et, plus particulièrement mais non limitativement, en symétrie par rapport à un plan médian perpendiculaire à la direction transversale.

[0015] Les maillons 11 en forme de H et les maillons centraux 12 sont articulés les uns aux autres par des tiges 13 formées par des goupilles ou des vis, s'étendant selon la direction transversale,

[0016] Selon l'invention, au moins un maillon central 12 est un maillon décoré 1.

[0017] Ce maillon décoré 1 comporte une coque superficielle 3 amovible, qui est agencée pour être rapportée sur une embase 2 que comporte ce maillon décoré 1. Cette embase 2 comporte au moins un premier guidage 21 et un deuxième guidage 22, tous deux chacun sensiblement de révolution autour respectivement d'un premier axe D1 et d'un deuxième axe D2 parallèles et distincts l'un de l'autre, et agencés pour recevoir les tiges 13. Et la coque superficielle 3 de chaque maillon décoré 1 est entourée et protégée de part et d'autre dans sa largeur par les branches latérales 14 des maillons en H 11.

[0018] Dans la variante non limitative illustrée par les figures, l'embase 2 est pleine, et comporte sur sa partie extérieure au moins un logement inférieur 24, 25, qui est traversé au moins partiellement par le premier guidage 21 ou le deuxième guidage 22, et qui est agencé pour définir une position longitudinale unique d'assemblage de la coque superficielle 3 par rapport à l'embase 2 : ce logement inférieur 24, 25, est agencé pour coopérer de façon complémentaire avec un élément saillant supérieur 34, 35 que comporte la coque superficielle 3. La coque superficielle 3 comporte au moins un troisième guidage 31, sensiblement de révolution autour d'un troisième axe D3, agencé pour être aligné, dans la position d'assemblage, avec le premier guidage 21 ou deuxième guidage 22, autour du premier axe D1 ou respectivement du deuxième axe D2.

[0019] Plus particulièrement, dans la variante des figures, l'embase 2 comporte au moins un premier logement inférieur 24, traversé par le premier guidage 21, agencé pour coopérer avec un premier élément saillant supérieur 34 de la coque superficielle 3, et un deuxième logement inférieur 25, traversé par le deuxième guidage 22, agencé pour coopérer avec un deuxième élément saillant supérieur 35 de la coque superficielle 3.

[0020] Dans la variante des figures, la coque superficielle 3

comporte au moins un quatrième guidage 41 sensiblement de révolution autour d'un quatrième axe D4, parallèle et distinct du troisième axe D3, et agencé pour être aligné, dans la position d'assemblage, avec le premier axe D1 ou le deuxième axe D2.

[0021] Dans une variante particulière, dans le cas où l'aspect du bracelet nécessite une orientation particulière de la coque superficielle 3, le premier élément saillant supérieur 34 est de profil différent du deuxième élément saillant supérieur 35, pour assurer une orientation unique, dans la position d'assemblage, de la coque superficielle 3 par rapport à l'embase 2. De façon similaire, dans une variante, le logement inférieur 24 est de profil différent du deuxième logement inférieur 25, pour assurer une orientation unique, dans la position d'assemblage, de la coque superficielle 3 par rapport à l'embase 2.

[0022] De façon avantageuse, pour assurer un placage parfait et un maintien ferme de la coque superficielle 3, l'embase 2 comporte une surface inférieure d'appui 29 qui est agencée pour coopérer de façon complémentaire avec une surface supérieure d'appui 39 que comporte la coque superficielle 3, pour un maintien dans les trois dimensions dans la position d'assemblage. Il est ainsi possible de réaliser une coque superficielle 3 relativement mince, et parfaitement rigidifiée par l'embase 2 qui encaisse toutes les contraintes mécaniques imprimées au bracelet 10. En particulier, dans une variante particulière, la coque superficielle 3 est réalisée en alliage de métal précieux, par exemple un alliage d'or 18 carats ou similaire ; et, pour respecter les exigences normatives du titre, cette coque superficielle 3 a de préférence une épaisseur d'au moins 0.5 mm, et l'invention est parfaitement adaptée à une telle coque, qui constitue un composant massif en métal précieux, qui valorise le bracelet, qui est d'un très bel aspect en comparaison d'un simple traitement superficiel, qui est beaucoup plus robuste qu'un composant électro-formé creux, et qui se révèle assez économique en masse de métal précieux utilisée.

[0023] Au moins le premier guidage 21 ou le deuxième guidage 22 est agencé pour recevoir une tige 13 pour une liaison articulée avec un autre élément du bracelet 10.

[0024] Dans une variante particulière, non illustrée, au moins le premier guidage 21 ou le deuxième guidage 22 est distinct d'autres guidages que comporte l'embase 2 pour des liaisons articulées avec d'autres éléments d'un bracelet 10.

[0025] De façon préférée, dans la position d'assemblage, la coque superficielle 3 entoure, au moins partiellement, l'embase 2.

[0026] Plus particulièrement, la coque superficielle 3 comporte au moins deux chapes 37 alignées, comportant chacune un troisième guidage 31 autour du troisième axe D3, et agencées pour, dans la position d'assemblage, prendre appui de part et d'autre sur des surfaces latérales 28 que comporte l'embase 2.

[0027] Plus particulièrement, la coque superficielle 3

comporte au moins deux chapes 37 alignées, comportant chacune un quatrième guidage 41 autour du quatrième axe D4, et agencées pour, dans la position d'assemblage, prendre appui de part et d'autre sur des surfaces latérales 28 que comporte l'embase 2.

[0028] Plus particulièrement, dans la variante des figures, la coque superficielle 3 est agencée pour cacher l'embase 2 au moins selon une direction frontale F, et comporte une surface d'aspect 30 destinée à être vue de l'utilisateur selon cette direction frontale F.

[0029] Dans une variante, la coque superficielle 3 est en matériau précieux, ou en alliage de métal précieux, ou comporte un élément rapporté en matériau précieux et comportant cette surface d'aspect 30, ou comporte une couche superficielle de matériau précieux comportant la surface d'aspect 30.

[0030] Dans la variante des figures, l'embase 2 comporte des surfaces périphériques 27 d'appui de butée agencées pour supporter seules le contact avec d'autres éléments d'un bracelet 10, et les maintenir à distance de la coque superficielle 3.

[0031] Dans une variante particulière, le troisième guidage 31 est traversant selon toute la largeur de la coque superficielle 3.

[0032] Dans une variante particulière non illustrée, le premier guidage 21 et ledit deuxième guidage 22 sont traversants selon toute la largeur de l'embase 2.

[0033] Dans une variante particulière illustrée par les figures, au moins le premier guidage 21 ou le deuxième guidage 22 est un guidage borgne ne traversant pas toute la largeur de l'embase 2.

[0034] Dans une variante particulière illustrée par les figures, au moins le premier guidage 21 ou le deuxième guidage 22 comporte un taraudage agencé pour coopérer avec un filetage d'une vis d'assemblage formant une tige 13.

[0035] Dans une variante particulière, les branches latérales 14 d'un maillon en H 11 comportent chacune au moins un taraudage agencé pour coopérer avec un filetage d'une vis d'assemblage formant une tige 13, laquelle comporte alors une portée lisse pivotant dans un alésage d'une embase 2.

[0036] Dans une variante particulière illustrée par les figures, les branches latérales 14 d'un maillon en H 11 comportent chacune au moins un alésage agencé pour autoriser le passage d'une vis d'assemblage formant une tige 13, vissée sur une embase 2, et dont la tête de vis est en appui sur la branche latérale 14.

[0037] Dans une variante particulière illustrée par les figures, la coque superficielle 3 est pleine et a une section en forme de U, comporte une partie centrale qui comporte, d'un côté tourné vers l'embase 2 une surface supérieure d'appui 39 agencée pour, dans la position d'assemblage, coopérer en appui avec une surface inférieure d'appui 29 que comporte l'embase 2, et du côté opposé une surface d'aspect 30 destinée à être vue de l'utilisateur selon une direction frontale F, cette partie centrale étant bordée par deux ailes discontinues comportant

chacune un troisième guidage 31 autour du troisième axe D3, et agencées pour, dans la position d'assemblage, prendre appui de part et d'autre sur des surfaces latérales 28 que comporte l'embase 2.

[0038] Naturellement l'invention est applicable également à des maillons spéciaux où la coque superficielle 3 comporte un guidage unique, et une seule chape de chaque côté.

[0039] Le nombre de composants du bracelet 10 est réduit, car chaque tige 13, une vis dans la variante préférée des figures, assure à la fois la liaison et l'articulation entre un maillon en H 11 et une embase 2, et le maintien d'une coque superficielle 3 sur cette même embase 2. Le bracelet 10 ne nécessite pas de goupille élastique, ce qui est un avantage, une telle liaison par vis étant beaucoup plus rigide, et ne nécessitant pas d'échange lors d'une intervention d'après-vente. La personnalisation peut ainsi être modifiée à tout moment de la vie du bracelet.

[0040] Dans la variante illustrée par les figures, hors les interfaces d'extrémité et de fermoir, le bracelet 10 ne comporte que quatre composants différents.

[0041] Le choix du matériau de chacune des coques superficielles 3 que comporte un bracelet 10 détermine son aspect. Le bracelet 10 peut notamment être bicolore, par exemple si les maillons 11 en H sont en acier inoxydable, ou en titane, ou en céramique, et si les coques superficielles 3 sont dans un autre matériau, notamment un alliage de métal précieux. Le bracelet 10 peut facilement être multicolore, avec des coques superficielles 3 réalisées dans des alliages différents.

[0042] Naturellement chaque coque superficielle 3 peut comporter un traitement superficiel, notamment de coloration, et/ou une gravure, et/ou au moins une pierre précieuse sertie, ou autre. La personnalisation d'un tel bracelet 10 est facile, et en particulier pendant la vie de l'objet son utilisateur peut choisir de n'échanger que ces coques superficielles 3, pour changer complètement l'aspect de son bracelet 10.

[0043] L'invention concerne encore une montre 100 comportant un tel bracelet 10.

[0044] L'invention concerne encore un bijou 200 comportant un tel bracelet 10.

Revendications

1. Bracelet (10) articulé d'horlogerie ou de bijouterie, pour une montre (100) ou un bijou (200), comportant une alternance de maillons en H (11) comportant des branches latérales (14) formant les extrémités latérales dudit bracelet (10), et de maillons centraux (12), articulés les uns aux autres par des tiges (13) formées par des goupilles ou des vis, **caractérisé en ce que** au moins un dit maillon central (12) est un maillon décoré (1) comportant une coque superficielle (3) amovible agencée pour être rapportée sur une embase (2) laquelle comporte au moins un pre-

mier guidage (21) et un deuxième guidage (22) tous deux sensiblement de révolution autour respectivement d'un premier axe (D1) et d'un deuxième axe (D2) parallèles et distincts l'un de l'autre, et agencés pour recevoir lesdites tiges (13), et ladite coque superficielle (3) de chaque dit maillon décoré (1) étant entourée et protégée de part et d'autre dans sa largeur par lesdites branches latérales (14) desdits maillons en H (11).

2. Bracelet (10) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ladite embase (2) est pleine, et comporte sur sa partie extérieure au moins un logement inférieur (24, 25), traversé au moins partiellement par ledit premier guidage (21) ou ledit deuxième guidage (22), agencé pour définir une position longitudinale unique d'assemblage de ladite coque superficielle (3) par rapport à ladite embase (2), et agencé pour coopérer de façon complémentaire avec un élément saillant supérieur (34, 35) que comporte ladite coque superficielle (3), et **en ce que** ladite coque superficielle (3) comporte au moins un troisième guidage (31) sensiblement de révolution autour d'un troisième axe (D3) agencé pour être aligné, dans ladite position d'assemblage, avec ledit premier guidage (21) ou deuxième guidage (22), autour dudit premier axe (D1) ou respectivement dudit deuxième axe (D2).
3. Bracelet (10) selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** ladite embase (2) comporte au moins un premier dit logement inférieur (24), traversé par ledit premier guidage (21), agencé pour coopérer avec un premier dit élément saillant supérieur (34) de ladite coque superficielle (3), et un deuxième dit logement inférieur (25), traversé par ledit deuxième guidage (22), agencé pour coopérer avec un deuxième dit élément saillant supérieur (35) de ladite coque superficielle (3).
4. Bracelet (10) selon la revendication 3, **caractérisé en ce que** ladite coque superficielle (3) comporte au moins un quatrième guidage (41) sensiblement de révolution autour d'un quatrième axe (D4), parallèle et distinct dudit troisième axe (D3), et agencé pour être aligné, dans ladite position d'assemblage, avec ledit premier axe (D1) ou ledit deuxième axe (D2).
5. Bracelet (10) selon la revendication 3 ou 4, **caractérisé en ce que** ledit premier élément saillant supérieur (34) est de profil différent dudit deuxième élément saillant supérieur (35), pour assurer une orientation unique, dans ladite position d'assemblage, de ladite coque superficielle (3) par rapport à ladite embase (2).
6. Bracelet (10) selon l'une des revendications 3 à 5, **caractérisé en ce que** ledit premier logement infé-

rieur (24) est de profil différent dudit deuxième logement inférieur (25), pour assurer une orientation unique, dans ladite position d'assemblage, de ladite coque superficielle (3) par rapport à ladite embase (2).

7. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 6, **caractérisé en ce que** ladite embase (2) comporte une surface inférieure d'appui (29) agencée pour coopérer de façon complémentaire avec une surface supérieure d'appui (39) que comporte ladite coque superficielle (3), pour un maintien dans les trois dimensions dans ladite position d'assemblage.
8. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisé en ce que** au moins ledit premier guidage (21) ou ledit deuxième guidage (22) est agencé pour recevoir une dite tige (13) pour une liaison articulée avec un autre élément dudit bracelet (10).
9. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisé en ce que** au moins ledit premier guidage (21) ou ledit deuxième guidage (22) est distinct d'autres guidages que comporte ladite embase (2) pour des liaisons articulées avec d'autres éléments d'un dit bracelet (10).
10. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 9, **caractérisé en ce que**, dans ladite position d'assemblage, ladite coque superficielle (3) entoure, au moins partiellement, ladite embase (2).
11. Bracelet (10) selon la revendication 3, **caractérisé en ce que** ladite coque superficielle (3) comporte au moins deux chapes (37) alignées, comportant chacune un dit troisième guidage (31) autour dudit troisième axe (D3), et agencées pour, dans ladite position d'assemblage, prendre appui de part et d'autre sur des surfaces latérales (28) que comporte ladite embase (2).
12. Bracelet (10) selon la revendication 4, **caractérisé en ce que** ladite coque superficielle (3) comporte au moins deux chapes (37) alignées, comportant chacune un dit quatrième guidage (41) autour dudit quatrième axe (D4), et agencées pour, dans ladite position d'assemblage, prendre appui de part et d'autre sur des surfaces latérales (28) que comporte ladite embase (2).
13. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 12, **caractérisé en ce que** ladite coque superficielle (3) est agencée pour cacher ladite embase (2) au moins selon une direction frontale (F), et comporte une surface d'aspect (30) destinée à être vue de l'utilisateur selon ladite direction frontale (F).
14. Bracelet (10) selon la revendication 13, **caractérisé en ce que** ladite coque superficielle (3) est en ma-

tériau précieux, ou comporte un élément rapporté en matériau précieux et comportant ladite surface d'aspect (30), ou comporte une couche superficielle de matériau précieux comportant ladite surface d'aspect (30).

15. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 14, **caractérisé en ce que** ladite embase (2) comporte des surfaces périphériques (27) d'appui de butée agencées pour supporter seules le contact avec d'autres éléments d'un dit bracelet (10), et les maintenir à distance de ladite coque superficielle (3). 10
16. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 15, **caractérisé en ce que** ledit troisième guidage (31) est traversant selon toute la largeur de ladite coque superficielle (3). 15
17. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 16, **caractérisé en ce que** ledit premier guidage (21) et ledit deuxième guidage (22) sont traversants selon toute la largeur de ladite embase (2). 20
18. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 16, **caractérisé en ce que** au moins ledit premier guidage (21) ou ledit deuxième guidage (22) est un guidage borgne ne traversant pas toute la largeur de ladite embase (2). 25
19. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 18, **caractérisé en ce que** au moins ledit premier guidage (21) ou ledit deuxième guidage (22) comporte un taraudage agencé pour coopérer avec un filetage d'une vis d'assemblage formant une dite tige (13). 30
35
20. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 19, **caractérisé en ce que** lesdites branches latérales (14) d'un dit maillon en H (11) comportent chacune au moins un alésage agencé pour autoriser le passage d'une vis d'assemblage formant une dite tige (13), vissée sur une dite embase (2), et dont la tête de vis est en appui sur ladite branche latérale (14). 40
21. Bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 20, **caractérisé en ce que** ladite coque superficielle (3) est pleine et a une section en forme de U, comporte une partie centrale qui comporte, d'un côté tourné vers ladite embase (2) une surface supérieure d'appui (39) agencée pour, dans ladite position d'assemblage, coopérer en appui avec une surface inférieure d'appui (29) que comporte ladite embase (2), et du côté opposé une surface d'aspect (30) destinée à être vue de l'utilisateur selon une direction frontale (F), ladite partie centrale étant bordée par deux ailes discontinues comportant chacune un dit troisième guidage (31) autour dudit troisième axe (D3), et agencées pour, dans ladite position d'assemblage, prendre appui de part et d'autre sur des surfaces 45
50
55

latérales (28) que comporte ladite embase (2).

22. Montre (100) comportant un bracelet (10) selon l'une des revendications 1 à 21.
23. Bijou (200) comportant un bracelet (10) selon l'une des revendications 11 à 21.

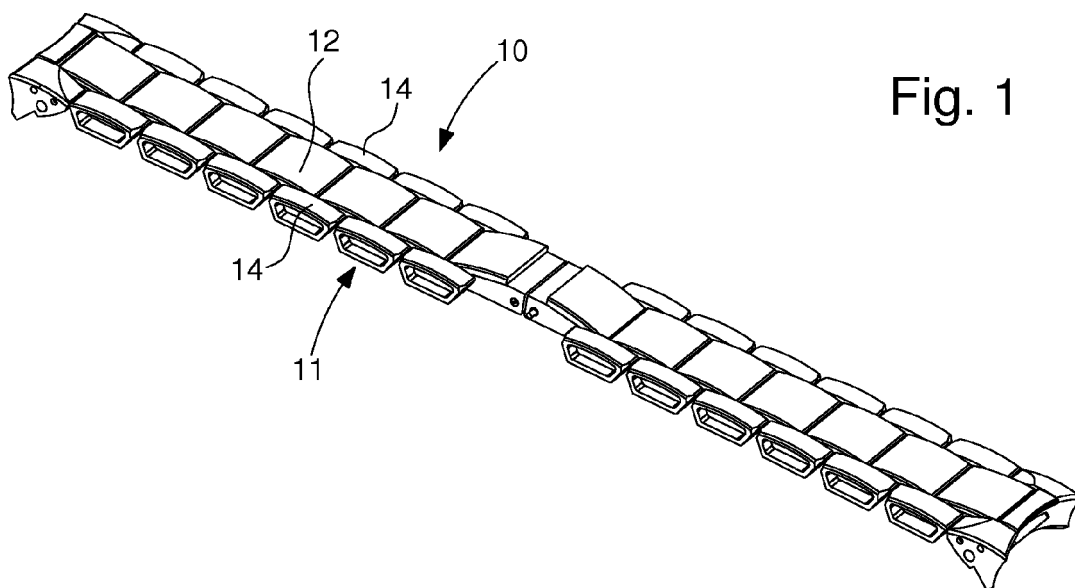


Fig. 2

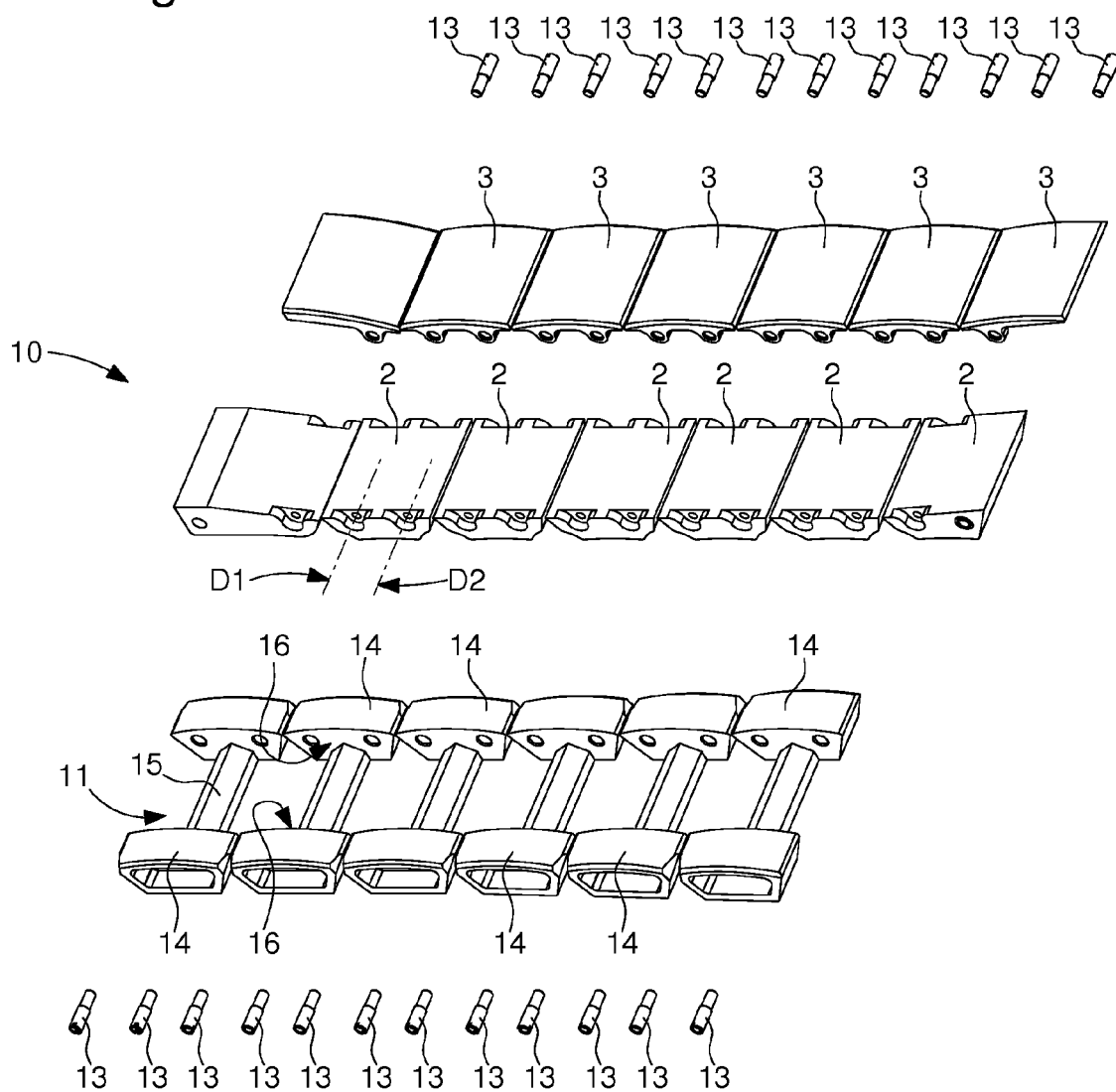


Fig. 3

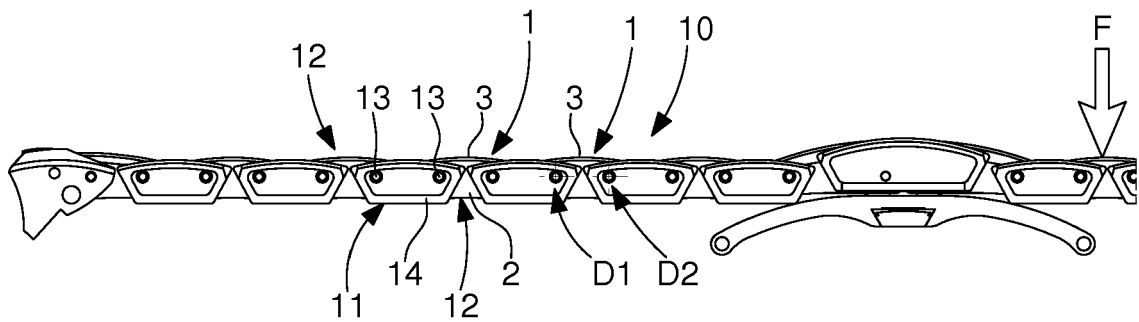


Fig. 4

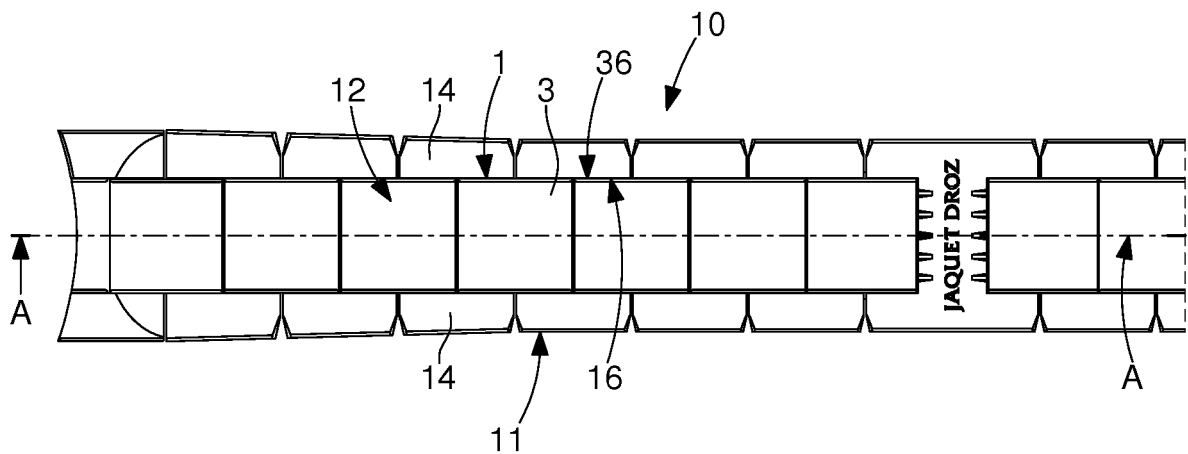


Fig. 5

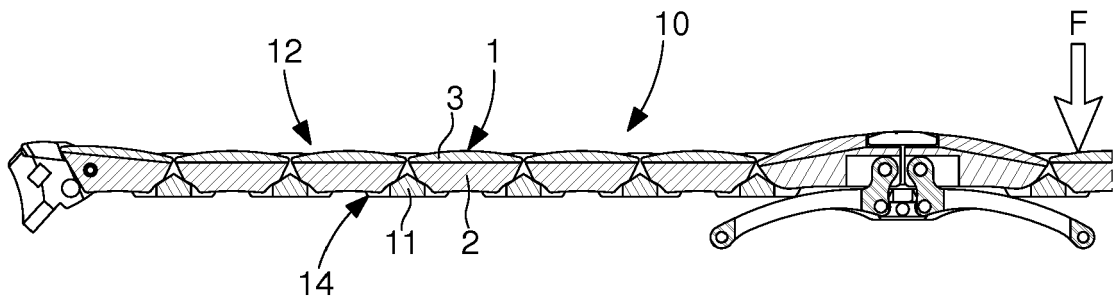


Fig. 6

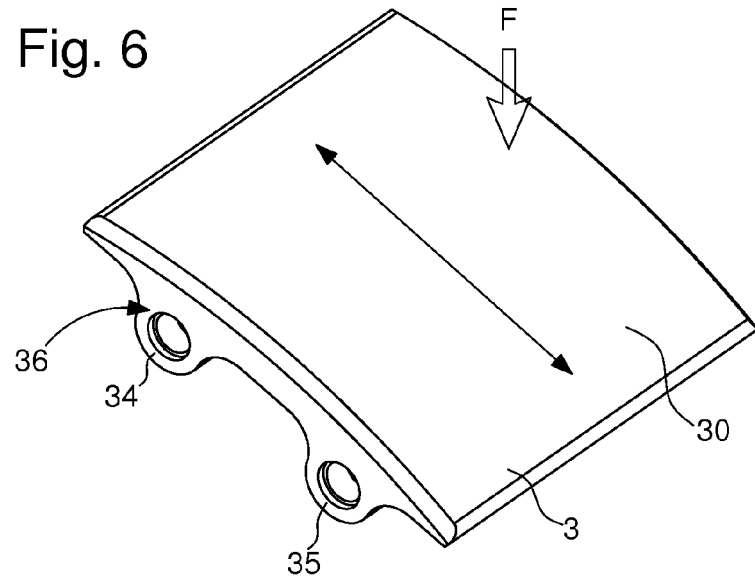


Fig. 7

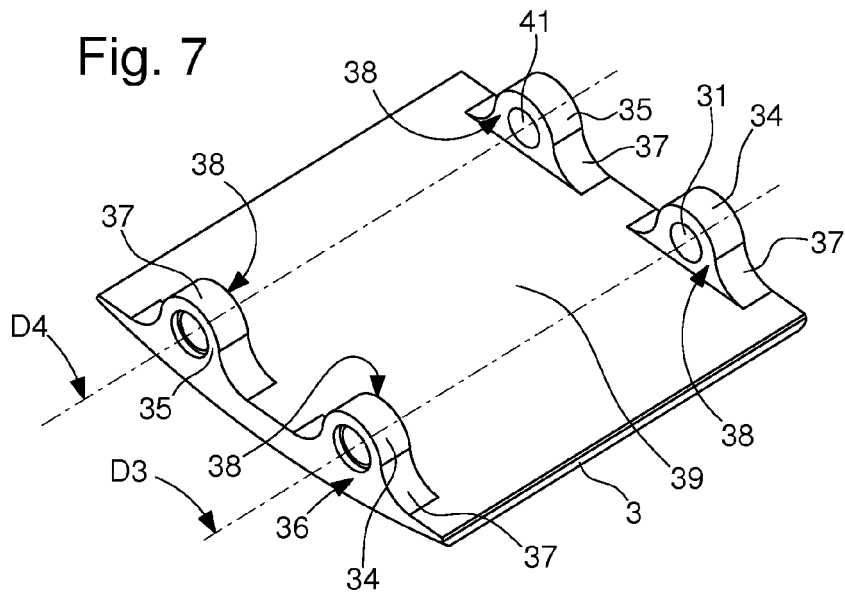


Fig. 8

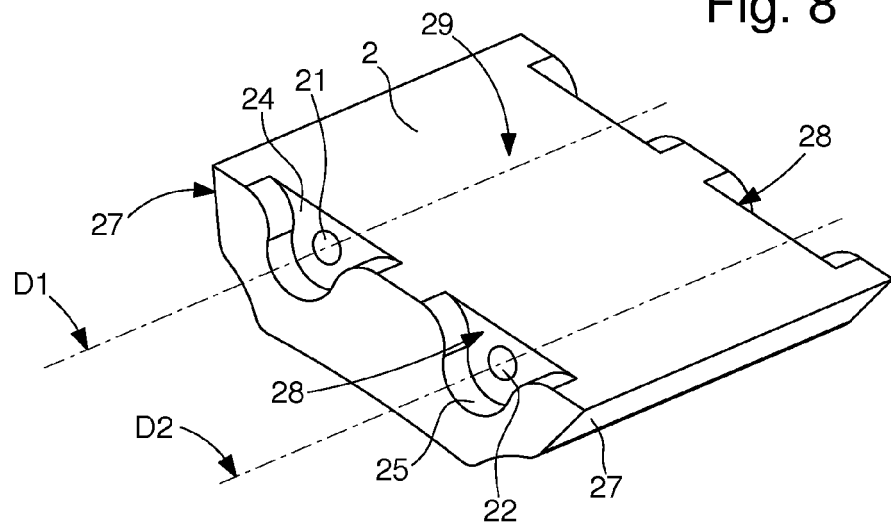


Fig. 9

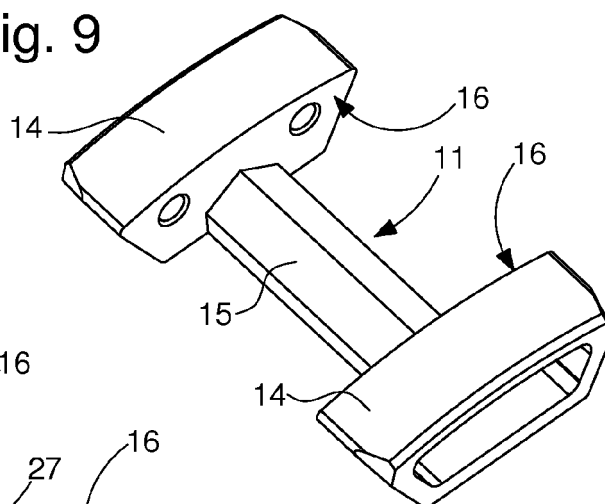


Fig. 10

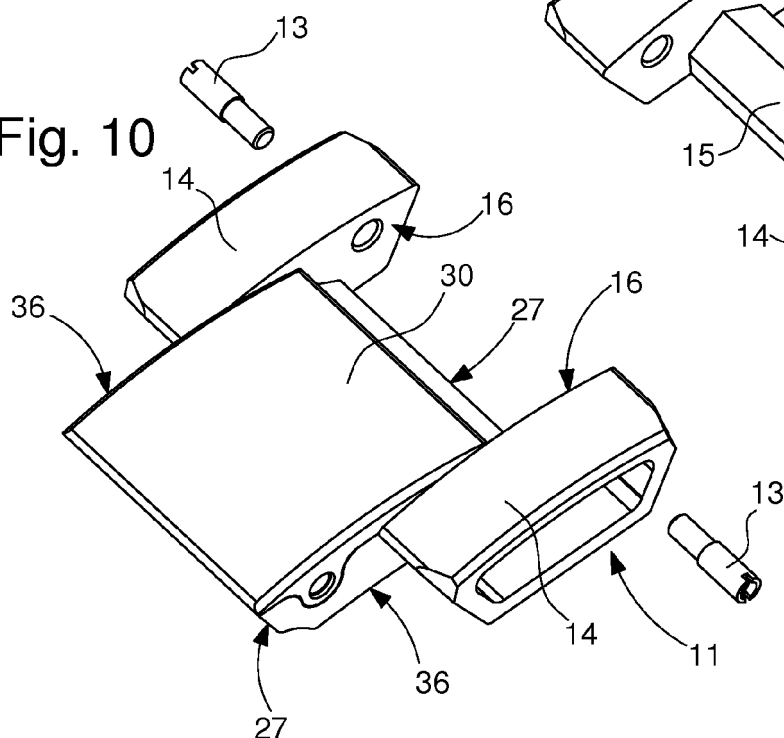


Fig. 11

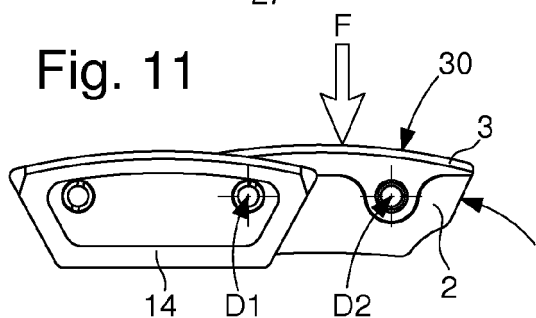


Fig. 12

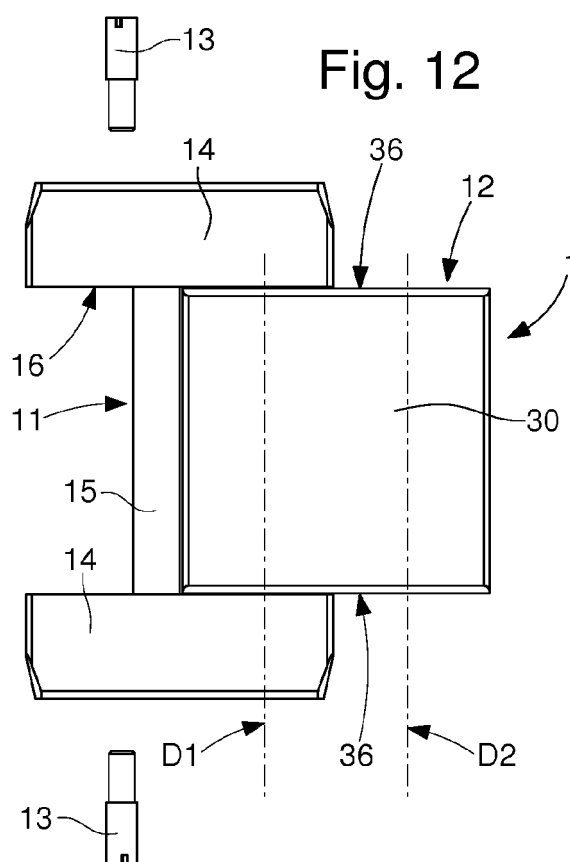


Fig. 13

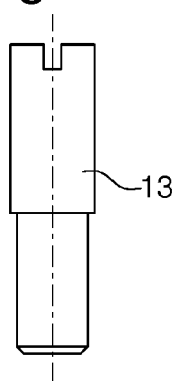


Fig. 14

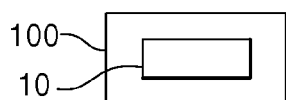
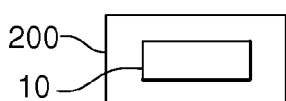


Fig. 15





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 16 20 5514

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	GB 2 240 460 A (CITIZEN WATCH CO LTD [JP]) 7 août 1991 (1991-08-07) * figures 34-43 *	1-23	INV. A44C5/10
A	JP S57 85211 U (-) 26 mai 1982 (1982-05-26) * figures *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A44C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 19 mai 2017	Examineur Debard, Michel
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 16 20 5514

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

19-05-2017

10	Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
15	GB 2240460 A	07-08-1991	CN 1053740 A	14-08-1991
			GB 2240460 A	07-08-1991
			HK 93494 A	16-09-1994
			JP 2938110 B2	23-08-1999
			JP H03224501 A	03-10-1991
			US 5154047 A	13-10-1992

20	JP S5785211 U	26-05-1982	JP S5760333 Y2	23-12-1982
			JP S5785211 U	26-05-1982

25				
30				
35				
40				
45				
50				
55				

EPO FORM P0460

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82